



# FRANCE

## SUPPRESSION DES SUBVENTIONS AUX ÉNERGIES FOSSILES – FICHE D'ÉVALUATION DU G7



Malgré les engagements de la France pour éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et pour lutter contre le changement climatique dans le cadre de l'Accord de Paris, le gouvernement - comme tous les gouvernements du G7 - continue à apporter des milliards de dollars d'aides au pétrole, au gaz et au charbon, tant au niveau national qu'international, à travers des mécanismes de financement public et d'avantages fiscaux.

### Aperçu

Le gouvernement français a fait preuve d'une certaine transparence concernant le soutien qu'il apporte aux énergies fossiles grâce à des rapports budgétaires publiés chaque année (2016 et 2017) par la Cour des comptes et le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. La France n'a cependant pas encore pris l'initiative d'autoriser un examen de ces subventions par ses pairs du G20.

Les institutions financières publiques françaises ont mis un terme au soutien à l'industrie charbonnière à l'échelle internationale, bien que certaines aides fiscales à la recherche et au développement de l'extraction du charbon subsistent. Les grandes mesures de soutien fiscal à l'industrie du charbon ont pris fin suite à la fermeture de la dernière mine de charbon de France (par exemple, le soutien aux mineurs et à la restauration d'anciens sites miniers).

En 2017, la France a voté un projet de loi visant à interdire les nouveaux permis d'exploration, au niveau national et international, dans le but de mettre un terme à la production pétrolière et gazière d'ici 2040 (avec certaines exceptions). Dans cette optique, le pays a commencé à limiter les aides à l'exploration pétrolière et gazière, et aucun soutien fiscal ou financement public n'a été identifié (en 2015 et en 2016). Cependant, en 2017, l'institution financière publique Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (Coface) a apporté de nouvelles aides à un projet d'exploration de gaz naturel au Mozambique.

### Évaluation des progrès du G7 dans la suppression des aides gouvernementales à l'énergie fossile

#### FRANCE

#### Note global et classement

**1er**  
63/100

1. Transparence	<b>3ème</b> 50/100
2. Promesses et engagements	<b>1er</b> 83/100
3. Fin du soutien aux activités d'exploration des combustibles fossiles	<b>1er</b> 63/100
4. Fin du soutien à l'exploitation minière du charbon	<b>1er</b> 75/100
5. Fin du soutien à la production de pétrole et de gaz	<b>1er</b> 54/100
6. Fin du soutien à l'énergie basée sur les combustibles fossiles	<b>2ème</b> 64/100
7. Fin du soutien à l'utilisation de combustibles fossiles	<b>4ème</b> 54/100

#### ALLEMAGNE

**2ème**  
62/100

#### CANADA

**3ème**  
54/100

#### ROYAUME-UNI

**4ème**  
47/100

#### ITALIE

**5ème**  
46/100

#### JAPON

**6ème**  
44/100

#### ÉTATS-UNIS

**7ème**  
42/100

	FRANCE	ALLEMAGNE	CANADA	ROYAUME-UNI	ITALIE	JAPON	ÉTATS-UNIS
<b>Note global et classement</b>	<b>1er</b> 63/100	<b>2ème</b> 62/100	<b>3ème</b> 54/100	<b>4ème</b> 47/100	<b>5ème</b> 46/100	<b>6ème</b> 44/100	<b>7ème</b> 42/100
1. Transparence	<b>3ème</b> 50/100	<b>1er</b> 90/100	<b>6ème</b> 25/100	<b>7ème</b> 10/100	<b>3ème</b> 50/100	<b>5ème</b> 30/100	<b>2ème</b> 70/100
2. Promesses et engagements	<b>1er</b> 83/100	<b>1er</b> 83/100	<b>4ème</b> 75/100	<b>1er</b> 83/100	<b>5ème</b> 58/100	<b>6ème</b> 50/100	<b>7ème</b> 25/100
3. Fin du soutien aux activités d'exploration des combustibles fossiles	<b>1er</b> 63/100	<b>1er</b> 63/100	<b>3ème</b> 42/100	<b>4ème</b> 38/100	<b>4ème</b> 38/100	<b>7ème</b> 29/100	<b>4ème</b> 38/100
4. Fin du soutien à l'exploitation minière du charbon	<b>1er</b> 75/100	<b>4ème</b> 60/100	<b>1er</b> 75/100	<b>5ème</b> 55/100	<b>1er</b> 75/100	<b>6ème</b> 45/100	<b>7ème</b> 20/100
5. Fin du soutien à la production de pétrole et de gaz	<b>1er</b> 54/100	<b>1er</b> 54/100	<b>7ème</b> 25/100	<b>3ème</b> 42/100	<b>3ème</b> 42/100	<b>5ème</b> 38/100	<b>6ème</b> 33/100
6. Fin du soutien à l'énergie basée sur les combustibles fossiles	<b>2ème</b> 64/100	<b>6ème</b> 39/100	<b>1er</b> 71-100	<b>3ème</b> 50/100	<b>7ème</b> 29/100	<b>4ème</b> 46/100	<b>5ème</b> 43/100
7. Fin du soutien à l'utilisation de combustibles fossiles	<b>4ème</b> 54/100	<b>6ème</b> 46/100	<b>2ème</b> 67/100	<b>5ème</b> 50/100	<b>7ème</b> 33/100	<b>1er</b> 71/100	<b>2ème</b> 67/100

Ressources : voir la Fiche d'évaluation du G7 sur la suppression des subventions aux combustibles fossiles et note méthodologique pour les références.

Cette fiche d'évaluation de pays fait partie d'une série de sept autres. Les résultats des pays sont rassemblés dans le rapport de synthèse, que vous pouvez consulter ici [odi.org/g7-scorecard](http://odi.org/g7-scorecard), avec des références complètes et d'autres informations sur la méthodologie et les sources de données utilisées. Cette fiche d'évaluation a été rédigée par Leah Worrall, et révisée par Lucy Kitson (IIDD), Meike Fink (Réseau Action Climat) et Guillaume Sainteny (GS Conseil).

Les auteurs remercient la Fondation KR pour son soutien financier, qui a rendu ce rapport possible.

© Overseas Development Institute 2018. Ce travail est sous licence CC BY-NC 4.0.





# FRANCE

## SUPPRESSION DES SUBVENTIONS AUX ÉNERGIES FOSSILES – FICHE D'ÉVALUATION DU G7



### Indicateurs

#### 1. Transparence 50/100

- Le gouvernement et les agences françaises ont rendu compte des subventions aux combustibles fossiles pendant plusieurs années (2016 et 2017), notamment par le biais de rapports sur les dépenses fiscales liées au développement durable et à l'environnement (*L'Efficiencia des dépenses fiscales relatives au développement durable ; la Fiscalité environnementale, 2017*). En outre, la loi Grenelle I établit un mandat pour rendre compte des mesures fiscales défavorables à la biodiversité et pour présenter au Parlement l'impact environnemental des dépenses budgétaires de l'État et des mesures fiscales.
- La France n'a pas encore participé à un processus d'évaluation par les pairs des subventions aux combustibles fossiles dans le cadre de l'engagement de longue date des pays du G20 d'éliminer ces mesures de soutien, et elle ne s'est pas non plus engagée à le faire.
- Trois des institutions françaises de financement public soutenant la production de pétrole et de gaz et les énergies fossiles - Coface, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Groupe Caisse des Dépôts - ne fournissent pas d'informations exhaustives et spécifiques au niveau des projets; Proparco est le seul organisme financier public à le faire.

#### 2. Promesses et engagements 83/100

- Au-delà de ses engagements dans le cadre du G7 et du G20, la France a pris deux engagements spécifiques à l'UE pour mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles : éliminer les subventions préjudiciables à l'environnement d'ici 2020 ; et, dans le cadre de la décision de l'UE, éliminer les subventions aux mines de charbon d'ici 2018.
- En 2016, le président Hollande a annoncé l'élimination des crédits à l'exportation pour les centrales au charbon qui n'intègrent pas les technologies de capture et de stockage du carbone. Dans cette même optique, l'AFD et Coface ont annoncé le retrait du soutien aux centrales au charbon dans les pays en développement.

#### 3. Fin du soutien aux activités exploration des combustibles fossiles 63/100

- La France a le potentiel pour devenir un pays leader dans la suppression progressive du soutien à l'exploration, car elle n'a fourni aucun financement public ou avantage fiscal pour l'exploration des combustibles fossiles en 2015 et en 2016. Cependant, en juin 2017, Coface a cofinancé avec la société italienne Servizi Assicurativi del Commercio Estero un projet d'exploration de gaz naturel au Mozambique.
- En 2017, le gouvernement français a adopté un projet de loi visant à interdire les permis d'exploration (France métropolitaine et territoires d'Outre-mer), dont la portée est néanmoins limitée par certaines lacunes. Par exemple, les territoires français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion, de Mayotte et de la Guyane française ont compétence souveraine pour délivrer leurs propres permis miniers dans les eaux territoriales.

Malgré l'engagement de la France pour l'élimination de l'exploration pétrolière et gazière sur ses territoires, les institutions financières publiques françaises se sont récemment engagées à financer l'exploration de nouveaux combustibles fossiles à l'étranger, y compris dans les champs de gaz naturel du Mozambique en 2017.

#### 4. Fin du soutien à l'exploitation minière du charbon 75/100

- La France a apporté un soutien financier à l'extraction du charbon sous forme de dépenses dans la recherche et le développement (2015 et 2016). Toutes les autres aides au secteur du charbon ont été supprimées, y compris le soutien aux anciens mineurs (sous forme d'aides au logement et au chauffage) et à la restauration des anciens sites miniers, propriété de Charbonnages de France.
- Aucun financement public n'a été fourni à l'industrie charbonnière, que ce soit au niveau national ou international (2015 et 2016).

#### 5. Fin du soutien à la production de pétrole et de gaz 54/100

- Bien que la France se soit engagée à mettre fin à la production pétrolière et gazière sur l'ensemble de ses territoires d'ici 2040, elle continue à fournir des financements publics pour la production intérieure (par exemple, pour le transport du gaz naturel) et la production à l'étranger du pétrole et du gaz (2015 et 2016).

- Cela inclut des financements publics pour le transport du gaz naturel en France, le raffinage du pétrole en Argentine, la logistique du gaz en Afrique subsaharienne et l'exploitation de gisements de gaz en Tunisie par Proparco, Coface et l'AFD.
- En 2017, Coface a également fourni de nouveaux financements pour accélérer l'extraction de gaz au Mozambique et au Qatar, et la liquéfaction en Russie.

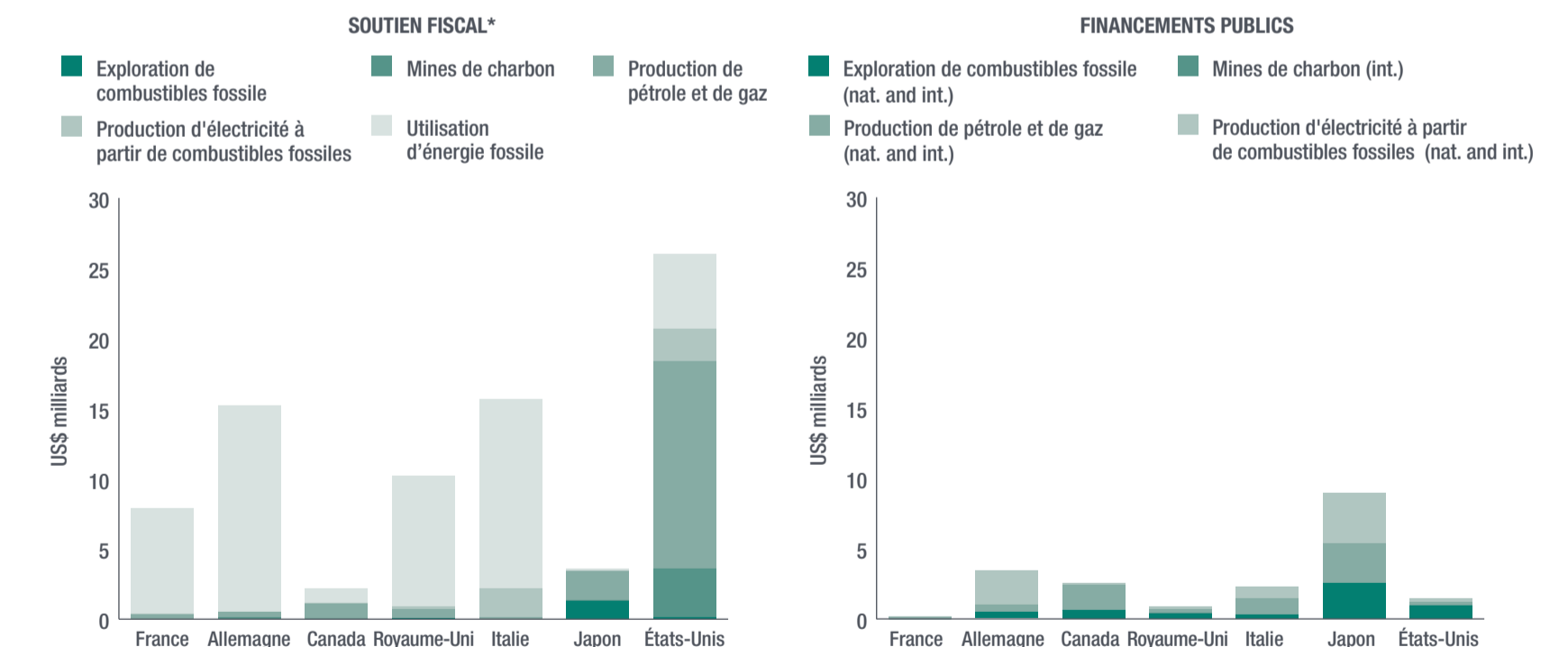
#### 6. Fin du soutien à l'énergie basée sur les combustibles fossiles 64/100

- En 2015, Proparco a financé une centrale de gaz naturel au Nigeria et, une centrale de gaz naturel au Mozambique en 2018, afin de lui permettre de fonctionner commercialement.
- Malgré l'annonce par le président Macron en 2018 de l'élimination des centrales au charbon d'ici 2021, la France continue de soutenir financièrement les énergies fossiles à l'échelle nationale, notamment avec les exonérations des droits d'accise pour la cogénération (y compris pour le charbon).

#### 7. Fin du soutien à l'utilisation de combustibles fossiles 54/100

- La France continue de fournir un soutien fiscal relativement élevé pour la consommation de combustibles fossiles dans les secteurs de l'industrie, des transports et de l'agriculture. Les principales mesures de soutien comprennent des réductions d'impôt pour l'utilisation de produits énergétiques fossiles par les industries énergivores, ainsi que des réductions de taxes sur les carburants diesel et des exonérations dans les transports (transports publics, maritimes et aériens) et dans d'autres secteurs (agriculture, construction).
- Le soutien fiscal pour l'utilisation de combustibles fossiles par les ménages reste relativement faible par rapport aux autres pays du G7.

Figure 1 Soutien fiscal et financements publics des pays du G7 pour les combustibles fossiles (moyenne annuelle 2015 et 2016)



\* Tous intérieurs. Remarque : la notation selon les indicateurs 3-7 était basée sur les totaux de la Figure 1 divisés par le produit intérieur brut (PIB), afin que les pays soient comparés en fonction des totaux par unité de PIB.

Source : propre de l'auteur

